

cash express

est

*As de Coeur
de la Franchise*

2022

CASH EXPRESS est l'un des deux réseaux de Franchise désigné **AS de COEUR de la FRANCHISE** en Mars 2022 car il démontre la solidarité du franchiseur à l'égard de ses franchisés. Bien d'autres franchiseurs ont également fait des efforts et sont ainsi représentés par l'un des leurs.

CASH EXPRESS gagne le prix **AS de COEUR de la FRANCHISE** pour la solidarité du franchiseur à l'égard des franchisés.

CASH EXPRESS n'avait pas posé sa candidature mais nous l'avions repéré grâce à un article dans Boursorama.

Ce franchiseur a abandonné 280 000 euros de créances de redevances que ses franchisés auraient du payer car ce sont des redevances fixes et non pas des % du CA. Mensuellement elles sont de 1000€ pour les magasins Compact (petit format) et de 1300€ pour les magasins classiques (grand format).

D'autre part, les franchisés paient habituellement leur participation à la convention du réseau. Cette fois, **le franchiseur a pris la totalité à sa charge soit environ 100 000 euros** pour que la dynamique du réseau ne souffre pas de la situation.

Enfin et c'est le plus important, le témoignage joint d'un franchisé démontre que le service du franchiseur a été amplifié et réactif, donc à la hauteur des besoins du réseau pendant ces années Covid.

Pour plus d'informations et pour télécharger les documents :

<https://franchisebusinessclub.com/article/dossier-presente-par-cash-express-pour-les-as-de-coeur-de-la-franchise> ou contact@franchisebusinessclub.com

Lionel Logiacco, co-dirigeant de la franchise Cash Express nous explique :

"Cette crise sanitaire nous a tous exposé à des problématiques inédites.

Dans un contexte de pandémie, avec des périodes de confinement et de fermeture, il nous fallait assumer le moment présent et **aider nos partenaires franchisés à affronter un double obstacle :**

- Un chiffre d'affaires réduit du fait de la fermeture physique de nos magasins
- Une problématique spécifique à notre activité : la difficulté à maintenir et reconstituer un stock habituellement acheté auprès des particuliers.

Conscients de l'importance d'une trésorerie la plus saine possible pour rebondir au mieux lors des reprises d'activité, nous n'avons pas hésité à abandonner 280 000 euros de créances correspondant à deux mois de redevances fixes et à reporter et étaler un troisième mois."



Arnaud Guerin (à gauche) et Lionel Logiacco (à droite) co-dirigeants du franchiseur Cash Express

Thierry Boucher, multi-franchisé en Normandie, témoigne :

"En Mars 2020 nous fermons nos magasins. C'est le début de cette crise sanitaire sans précédent. Le franchisé que je suis est forcément perdu et inquiet face à cette situation inédite. Il nous faut vite un accompagnement, des informations, de l'aide ; nous devons sauvegarder nos commerces et respecter les règles de ce tragique moment.

Cash Express Groupe, notre franchiseur, fut, à notre avis, exemplaire de par sa réactivité, ses conseils et sa générosité ...

Les actions furent multiples et sans tarder dès les premières annonces du gouvernement. Le réseau a immédiatement communiqué et ceci sous plusieurs formes : webinar, soutien

Pour plus d'informations et pour télécharger les documents :

<https://franchisebusinessclub.com/article/dossier-presente-par-cash-express-pour-les-as-de-coeur-de-la-franchise> ou contact@franchisebusinessclub.com

téléphonique personnalisé ... Nous avons eu une communication permanente qui nous a permis de ne pas nous sentir seuls, le réseau vivait. Le site internet national continuait à être à jour, informant nos clients de la situation et de celle de nos magasins et en interne nous avions régulièrement les conseils nécessaires pour les aspects légaux.

Chaque webinar permettait d'avoir des conseils et de partager des informations entre nous tous. Conseils sur que faire et comment, mise en place du chômage partiel, comment obtenir les aides du gouvernement, comment approcher nos bailleurs, comment déclarer nos chiffres ... ils étaient toujours présents.

Face à une situation qui devait durer, **le franchiseur a mis en place des actions à une vitesse impressionnante** qui nous ont permis de "survivre" Pour exemple les modifications de notre logiciel interne pour créer le click and collect, pour optimiser les ventes en ligne, pour mettre en place les rendez-vous en magasin. Un coût pour le franchiseur certainement non négligeable mais qui nous a considérablement aidé voire sauvé.

D'autres actions, d'aspect plus financier et inattendu pour nous sont intervenus : Cash Express Groupe a décidé de supprimer deux mois de royalties ainsi que de donner la possibilité d'étaler ou de décaler d'autres échéances.

En parallèle les cotisations liées à la communication furent supprimées et Cash Express a approché un certain nombre de fournisseurs pour suspendre les prélèvements (Google AdWords par exemple).

Me concernant, multi franchisé en Normandie, l'économie et la générosité de ces actions nous ont permis de conserver une trésorerie importante et bien utile pour redémarrer l'activité.

L'aspect humain de ce réseau était déjà remarquable, cette solidarité en est une preuve supplémentaire.

Thierry Boucher,
Franchisé Cash Express Elbeuf, Evreux et Vernon



Thierry Boucher, multi franchisé à Evreux, Vernon et Elbeuf

Pour plus d'informations et pour télécharger les documents :

<https://franchisebusinessclub.com/article/dossier-presente-par-cash-express-pour-les-as-de-coeur-de-la-franchise> ou contact@franchisebusinessclub.com

A propos de Cash Express

Cash Express a pris le leadership de son secteur. Naturellement, cette position est synonyme d'innovation constante et le concept doit bénéficier régulièrement de nouvelles impulsions. Les modes et les habitudes de consommation évoluent en permanence mais la tendance est bien marquée : le défi à relever consiste à concilier économie et écologie !

Consommer des produits de seconde main c'est consommer de façon intelligente, c'est participer à un acte citoyen qui s'inscrit dans une politique de développement durable en donnant une seconde vie aux produits.

Basé sur un concept d'achat et de vente, Cash Express s'applique à offrir à ses clients non seulement, toutes les raisons d'avoir confiance, mais également des services exclusifs à l'enseigne tels que sa carte de fidélité, un service d'extension de garantie exclusif, un SAV performant...

Cash Express est le premier réseau français d'achat-vente de produits d'occasion aux particuliers. Présent sur le terrain depuis 2002, il regroupe 130 magasins en janvier 2022

Pour plus d'informations et pour télécharger les documents :

<https://franchisebusinessclub.com/article/dossier-presente-par-cash-express-pour-les-as-de-coeur-de-la-franchise> ou contact@franchisebusinessclub.com